Nations Unies E/CN.6/2013/NGO/34

Conseil économique et social

Distr. générale
28 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquante-septième session
4-15 mars 2013
Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par le Legal Aid Forum for Human Rights, une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu le texte de la déclaration ci-après, qui est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

12-61481X

Merci de recycler

Déclaration

Hausse du nombre de suicides chez les filles dans le Chitral

Situé dans la division de Malakand, le district de Chitral est la région la plus reculée de la province de Khyber Pakhtunkhwa. Il partage une frontière commune avec l'Afghanistan du côté nord-ouest et se situe en bordure des districts de Dir et Swat au sud et de la bande de Wakhan au nord. Le district a une superficie totale de 14 850 kilomètres carrés, avec une population d'environ 400 000 personnes. Les femmes représentent environ 50 % de la population totale. La majorité d'entre elles sont mères au foyer dans des villages reculés et s'adonnent à l'agriculture vivrière. Le taux d'alphabétisation des femmes est élevé par rapport au district voisin, mais les perspectives d'emploi sont peu nombreuses pour les filles instruites, car la région ne dispose d'aucune base industrielle qui permettrait de créer des emplois pour les jeunes. Le système éducatif est dépassé et n'est plus en adéquation avec le marché du travail. Les jeunes instruits se contentent de briguer les quelques postes disponibles dans le secteur de l'enseignement traditionnel. Si dans les pays développés le secteur de l'enseignement forme une main-d'œuvre technique destinée aux secteurs productifs de l'économie, à Chitral, ironiquement, les jeunes qui ont reçu une instruction sont plus vulnérables que ceux qui n'ont pas de formation. Le taux de chômage des jeunes instruits augmente. Or ces jeunes sans emploi constituent d'excellentes recrues pour les organisations terroristes actives dans la région et dans l'Afghanistan voisin.

Le taux de chômage des jeunes filles instruites est devenu un problème majeur dans la région. Toutes les semaines, les journaux locaux relatent le suicide d'une fille, et cela depuis de nombreuses années. Le Gouvernement n'a pris aucune mesure pour éviter ces pertes de vies humaines, qui sont directement liées aux problèmes économiques de la communauté concernée. Comme les filles illettrées, les filles instruites participent généralement aux activités domestiques telles que l'élevage de la volaille, l'entretien du potager ou d'autres travaux directement ou indirectement liés à l'agriculture et ne sont pas rémunérées de manière adéquate. Sur le marché du travail, il n'y a aucun emploi disponible adapté aux filles qui ont reçu une instruction, si bien qu'elles se retrouvent dans une situation inconfortable et sont en détresse permanente. Avec le temps, elles réalisent qu'elles n'ont pas répondu aux attentes de leurs parents ou de la société et plongent dans un grand désarroi psychologique. À ce stade, elles préfèrent se suicider plutôt que d'être constamment stressées.

L'autre problème que rencontrent les filles de ce district est le nombre élevé de mariages forcés. Se conformant à leurs obligations culturelles, les parents décident du destin de leurs filles. Lorsque celles-ci refusent d'obéir, elles sont marginalisées et souvent torturées mentalement par leurs parents. Leurs désirs ne comptent pas quand vient le temps du mariage, qui est considéré comme une décision très importante. La majorité des filles acceptent le mariage forcé comme un signe du destin, tandis que d'autres résistent et sont réprimandées par leurs parents et contraintes d'obéir. Les filles sensibles préfèrent donc se suicider. On constate que le mariage forcé est un autre motif de suicide chez les femmes du district de Chitral.

Le troisième motif de suicide chez les filles du Chitral est le mariage hors district. Étant donné qu'il n'y a pas d'industrie ni aucune possibilité d'emploi et de revenus dans le district de Chitral, les femmes de la région vivent dans la pauvreté

extrême et sont pour la plupart trompées par des groupes mal intentionnés qui les poussent à se marier à l'extérieur du district pour obtenir une vie confortable. Ces mariages sont arrangés par des agents qui perçoivent des commissions. Une fois mariées, ces filles innocentes se retrouvent dans une situation problématique lorsque leur mari vieux de plusieurs décennies décède alors qu'elles sont encore très jeunes. Une fois le mari décédé, le beau-fils expulse la jeune veuve de son domicile et celle-ci se retrouve totalement démunie. En raison des normes culturelles rigides, les filles éprouvent également une certaine honte et un certain malaise à l'idée de retourner chez leurs parents et de confronter leur entourage. Dans la culture chitralie, lorsqu'une fille revient de la maison de sa belle-famille à la suite d'un divorce ou du décès de son mari, elle n'est pas bien accueillie par la société. Dans une situation aussi grave, une fille préfère se suicider que de s'exposer à cet environnement familial. Le mariage hors district est également considéré comme l'un des facteurs contribuant à l'augmentation du nombre de suicides chez les filles du Chitral.

Cette menace de suicide chez les filles constitue un épineux problème auquel devront s'attaquer à la fois les membres de la société civile et les responsables gouvernementaux. Depuis de nombreuses années, le Legal Aid Forum for Human Rights est la seule organisation qui se préoccupe de cette situation dramatique au Chitral. Sur la base d'une enquête et de plusieurs entretiens et études de cas, il a été établi que l'augmentation du taux de suicide chez les femmes était directement liée à ces trois facteurs :

– Le taux de chômage des filles instruites au Chitral;

– Les mariages forcés et la violence familiale;

– Les mariages hors districts.

Afin d'enrayer cette menace, le Gouvernement et les autres parties prenantes devraient examiner ces trois facteurs et fournir des solutions durables pour chacun d'eux. Le système éducatif devrait être réformé de manière à être en lien direct avec le marché du travail. L'enseignement général dispensé ne correspond pas aux besoins du marché. Un enseignement technique et professionnel devrait être proposé aux jeunes afin qu'ils puissent trouver du travail. La prévention de la violence familiale pourrait également permettre de réduire le nombre de suicides chez les filles instruites au Chitral. Les mariages hors district devraient être strictement contrôlés par des moyens juridiques et, à cet égard, notre organisation propose des ateliers, des séminaires et autres campagnes visant à sensibiliser les membres de la communauté aux questions des droits de la personne, dans le but de contrôler les mariages forcés et hors district, qui créent des problèmes sociaux et culturels dans la région et entraînent des suicides chez les femmes de la communauté. Le développement des compétences permettrait aussi de réduire le chômage chez les filles instruites de la région. Le Legal Aid Forum for Human Rights travaille avec des membres de la communauté et d'autres organisations partenaires afin de s'attaquer aux problèmes que rencontrent les femmes de la communauté en matière de droits de la personne. Une assistance juridique gratuite est notamment fournie aux femmes vulnérables dans les affaires d'héritage, de divorce et de violence familiale à leur encontre. Les femmes de la communauté sont confrontées à de nombreux autres problèmes, mais le Legal Aid Forum for Human Rights travaille actuellement sur le problème spécifique de l'augmentation du nombre de suicides chez les filles du Chitral et souhaite continuer de le faire en partenariat avec

d’autres organismes de développement œuvrant en faveur des femmes. Des membres du Conseil de l’organisation ont également sélectionné cette question essentielle afin de la transmettre à l’Entité des Nations Unies pour l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes.

Par le biais de cette déclaration, le Legal Aid Forum for Human Rights condamne l’attentat perpétré contre Malala Yousafzai et appuie pleinement, dans la forme et dans l’esprit, la cause des jeunes filles de cette région. Toute la population du Chitral et tous les membres du Legal Aid Forum for Human Rights sont fiers de leur fille Malala Yousafzai et prient pour son prompt rétablissement et sa santé. En dépit des menaces qui pèsent sur sa sécurité, cette courageuse enfant du pays a embrassé la cause de toutes les femmes de la communauté et reste déterminée à accomplir sa noble mission en garantissant le droit à l’éducation pour les filles de cette région instable. Le Legal Aid Forum salue son courage, sa bravoure et son engagement, et œuvre afin que toutes les filles de la région lui emboîtent le pas. La division de Malakand est une société dominée par les hommes, où les femmes n’ont pratiquement pas la possibilité de prendre des décisions au sein du foyer ou de la communauté. Les membres du Legal Aid Forum for Human Rights œuvrent avec beaucoup de détermination et d’engagement afin que la violence à l’égard des femmes soit contrôlée et que ces dernières aient accès au développement socioéconomique.